

**MAIRIE DE\_PANNESSIERES**  
**COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 3 septembre 2015**

**Présents :** Charles CHEVAILLER, Jean-Claude COMPAGNON, Brigitte DOUVRE, Sara GALLASSO, Nicolas GARCIN, Francine JACQUET, Christophe MARION, Gaël MONNERET, Maurice MONNET, Jean-François REHFUSS, Pascal SIMONET ;

**Absente excusée :** Brigitte DOUVRE.

a été élue **secrétaire : Francine Jacquet.**

**Le compte-rendu** de la réunion du Conseil Municipal du **mercredi 24 juin** est approuvé à l'unanimité.

**1) Délibérations :**

N° 27 – 2015 : Madame Vuichard, accompagnatrice scolaire, désire effectuer un stage au secrétariat afin d'acquérir des connaissances et une expérience dans le métier de secrétaire de mairie. Le Conseil Municipal autorise le maire à signer les documents afférents à cette formation gratuite pour la commune.

**2) Points à l'ordre du jour :**

**Travaux en cours :**

Le toit de l'église est terminé et facturé pour la somme convenue de 20976 € TTC. Merci à l'entreprise Rotondo qui a su effectuer un excellent travail.

Le chemin Villard a été remis en état par l'entreprise Petitjean pour la somme de 2223.94 € TTC

Eric Boullier, responsable des routes à ECLA envisage des travaux de réfection de la route de Sur Crête. Jean - Claude Compagnon suit le dossier. Une reprise de la route menant de La Lième à la route de Voiteur est également à l'étude.

Suite à un léger accident sur la RD 471 à la hauteur du terre – plein central de part et d'autre de l'hôtel des Monts-Jura, un marquage au sol est envisagé. Gaël Monneret suit le dossier.

Deux mails et quelques réflexions des habitants ont suivi la coupure de l'éclairage public de 23 heures à 5 heures. Si la vie nocturne est certes moins agréable, la facture d'électricité devrait être sérieusement allégée.

**Urbanisme :**

Le maire rencontre Madame et Monsieur Lambert, acquéreurs de la maison Crombet afin de régulariser une situation vieille de quinze ans. Au moment de la dépose du permis de construire, la commune avait retenu et fait border une bande de terrain au droit de la route afin de pouvoir éventuellement l'élargir. L'acte n'ayant pas été signé devant notaire, il convient aujourd'hui de le faire. Une rencontre avec Maître Vernier, notaire à Lons le Saunier, aura lieu le lundi 7 septembre afin de faire avancer ce dossier.

Messieurs Bernard Pernet et Roger Gros souhaitent urbaniser deux terrains situés respectivement Chemin de la Mouille (deux parcelles) et route de la Terrasse (trois parcelles). Renseignements pris, le SIAAL soulève un problème d'évacuation des eaux usées, affirmant que la conduite qui dessert les terrains n'est pas publique, alors qu'elle fait partie de la dernière tranche des travaux d'assainissements réalisés par la commune en 1996. Affaire à suivre.

Monsieur Russo met en vente sa maison située rue des Vieux Monts. La commune n'exercera pas son droit de préemption.

Une demande d'autorisation de travaux est acceptée pour la réfection du toit de la maison Monnet 11 rue du Meix Dagay.

Le terrain acheté à Monsieur Blanchard n'a pas encore été occupé (Agrandissement du parking) Il est prévu d'engager les travaux dans l'hiver.

**Personnel :**

Par arrêté du 20 août 2015, le contrat de Mme Vuichard comme accompagnatrice des élèves du primaire entre Pannessières et Perrigny est reconduit pour l'année scolaire.

Mme Lambolez, secrétaire de mairie, obtient un emploi en CDI.

**3) Informations générales :**

Le maire informe les membres du conseil à propos des Communes nouvelles. Les différents points développés sont notamment :

La charte : Un exemple est étudié. Il montre comment sont gérées les anciennes communes et le rôle des maires délégués.

Une modélisation de la fiscalité : quelle est la perte occasionnée par la baisse de la DGF, quelle augmentation des impôts locaux permettrait de la combler, que seraient les impôts locaux si Pannessières adhérerait à une commune nouvelle formée par les communes d'ECLA, ou si Pannessières s'associait à Lons.

Une réunion publique est décidée afin d'informer les au mieux les habitants. Elle aura lieu le 24 septembre 2015 à 20 heures en salle du foyer. Le conseil prendra la décision d'adhérer ou non à une commune nouvelle à la suite de cette réunion

**4) Questions diverses :**

Mme Girard ouvrira un atelier de peinture en salle de mairie à partir de la fin septembre. Une information sera distribuée aux habitants qui pourront s'inscrire.

Le fonctionnement de la location de la salle du foyer sera prochainement modifié. Il est notamment décidé de demander aux futurs locataires une caution afin d'éviter toutes dégradations. Un tarif unique pour les deux salles est également retenu.

Monsieur le maire de Lavigny souhaite que notre employé effectue deux journées de tracteur pour nettoyer les accotements des routes de la commune voisine, le conducteur de son propre matériel étant indisponible. Le Conseil donne son accord.

Quelques problèmes de sécurité et de civilité sont évoqués à propos du terrain de jeux et de sports. Ils seront résolus en même temps que se terminera l'aménagement. (Bancs et clôture notamment). La vérification trimestrielle des installations est organisée.

Le CCAS organise la fête de Noël. Le spectacle pour les enfants aura lieu le vendredi 18 décembre 2015. Une réunion des membres du CCAS est prévue en mairie le 9 octobre.

Le maire remercie tous ceux qui ont participé à la réalisation du bulletin et à sa distribution.

Prochaine réunion Du conseil : LE 14 octobre à 20 h 30.

La séance est levée à 23H30.

